

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES**

**Séance du 27 octobre 2017**

<b><u>Nombre de conseillers</u></b>	
- en exercice	11
- présents	7
- votants	7
- absents	4
- exclus	0

L'an deux mille dix-sept, le 27 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

**Étaient présents :** AURIERES Raymond, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, HEISER Bénédicte LACOUT Guy, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

**Étaient absents/excusés :** BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC, FERRAND Michel, ROUANET Pascal,  
Madame Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° CM27102017-05 <b><u>OBJET</u></b>  Libéralité reçue.
--

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune a reçu un Don d'un montant de 200 €

Il convient d'accepter ce don et de l'affecter sur un compte recette de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter ce don et de le mettre au budget 2017 sur le compte 7713.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 30/10/2017.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 31/10/2017  
et publication ou  
notification  
du 31/10/2017*

Le Maire,  
Raymond AURIERES.